

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Octobre 2016 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, GUY, POURNY, CAPRON, GAUDIERE, Mmes LEFEBVRE, ISEBE, HENNON.

Etaient absents excusés : Mme COURTEAUX, excusée, ayant donné une procuration de vote à M JEUNIAUX.

Secrétaire de séance : Mme LEFEBVRE

Date de Convocation : 11 Octobre 2016

Date de la séance : 18 Octobre 2016

Affichée le : 25 Octobre 2016

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 20 Septembre 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓ DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : Parcelle ZD n° 79

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par F DESJARDINS, notaires à Quevauvillers (80), concernant la parcelle Section ZD n° 79 située 9 Côte de Vers à Vers Sur Selle (80480).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓ Assurances du personnel : Renouvellement du contrat

Monsieur le Maire explique que le contrat d'assurance prévoyance statutaire du personnel arrive à échéance au 31 décembre 2016.

Nous avons reçu plusieurs propositions :

	Offre actuelle Compagnie APRIL	CNP Assurances	CDG - Sofaxis	Prepar Vie Iard Compagnie April
Agents CNRACL	5.56%	7.56%	7.15%	5.30%
Agents IRCANTEC	1.65%	1.65%	1.20%	1.65%

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de renouveler le contrat d'assurances prévoyance statutaires proposé par la Compagnie APRIL, PREPAR VIE- PREPAR IARD pour une durée de 2 ans à partir du 1^{er} Janvier 2017.

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL – risques garantis taux : 5.30%

Maladie ordinaire + Accidents du travail + Maladie professionnelle + Maladie longue durée + Décès + Maternité.

Franchise retenue en maladie ordinaire : 15 jours.

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC – Risques garantis taux : 1.65%

Franchise retenue en maladie ordinaire : 15 jours.

Les membres du conseil municipal autorisent le maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

✓ Avancement de grade : Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent actuellement adjoint technique territorial 2^{ème} classe, inscrit sur le tableau d'avancement de grade a reçu un avis favorable du Centre de Gestion de la Somme en date du 23 Septembre 2016.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un poste d'adjoint technique territorial 1^{ère} classe à temps complet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents, la création du poste d'adjoint technique territorial 1^{ère} classe à temps complet à compter du 01 juin 2016, après accomplissement des mesures de publicité, et que les crédits nécessaires soient inscrits au budget.

✓ **Ste Drones Exploitation : Photos thermiques**

Monsieur le Maire expose sa rencontre avec M THOMAS de la Ste Drone Exploration. Il propose de prendre des photos des bâtiments communaux avec une caméra thermique afin de vérifier les déperditions de chaleur pour un montant de 250.00€ HT pour l'ensemble des bâtiments communaux. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de faire vérifier les bâtiments communaux par la Ste DRONE Exploitation.

20h30 : Arrivée de Mme HENNON

✓ **FDE80 : Proposition d'installation d'une borne électrique**

Monsieur le Maire expose la proposition de la FDE concernant l'installation d'une borne électrique. Coût de l'installation 12000€ HT avec une subvention de 50% par l'ADEME et de 20% par la FDE80. Resterait la somme de 3600.00€ à la charge de la commune. Les membres du conseil seraient favorables à ce projet mais le coût est trop élevé. Faire un courrier à la FDE80 demandant de limiter la participation de la commune à 1200.00€.

✓ **Amiens Métropole : Actualisation des compétences**

Monsieur le maire donne lecture du courrier de M Jean-Hubert CHUETTE, Directeur Général Adjoint d'Amiens Métropole du 29 septembre 2016 concernant la classification des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives d'Amiens Métropole, fixée par la loi.

La définition des compétences de la Communauté d'Agglomération est encadrée par l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, article dont la rédaction a connu quatorze versions successives depuis sa création en juillet 1999.

Les compétences d'Amiens Métropole ont été définies pour l'essentiel à l'occasion de sa création et ont été occasionnellement complétées depuis. Ces différentes évolutions rendent au fil des ans de plus en plus souhaitable de reprendre la rédaction des dites compétences.

Pour ces raisons, Amiens Métropole a décidé d'actualiser les statuts. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents d'approuver le tableau d'actualisation des compétences statutaires d'Amiens Métropole ci-annexé.

V) Informations Vers sur Selle

➤ ***Présentation de M. DUSSART***

- **Travaux :**

Fibre optique

Monsieur le maire a relancé M TORDEUX de la Ste ORANGE car l'armoire n'est toujours pas mise en place.

Allée des marronniers

Remise en état autour du monument par les agents du CPIE.

Pont de la rue du moulin

Les barrières au pont de la rue du moulin ont été installées.

Borne incendie

Réalisation des travaux concernant l'effacement de la borne incendie de la rue de Conty.

Terrain de football

Les travaux au terrain de football sont presque terminés.

Elagage

Les travaux d'élagage ruelle Neveu débuteront les 24 et 25 octobre.

Accueil de loisirs

Le marché avec les PEP80 se termine au 31 décembre 2016. Un nouvel appel d'offre a été lancé, la publicité a été faite dans le courrier picard. La date limite de réception des offres est le jeudi 01^{er} décembre à 16h au plus tard.

Plan de sauvegarde

Une réunion est prévue le mardi 25 octobre à 18h en mairie.

Voirie

Avons reçu l'accord du Conseil Général pour limiter la vitesse à la Côte de Vers à 50km/h. Les panneaux seront installés par le Conseil Général.

Une banquette de stationnement sera aménagée par les services d'Amiens Métropole en début de l'année prochaine. Une participation, fonds de concours, sera à régler par la commune.

Finances

La ventilation des comptes concernant les Temps d'Activités Périscolaires, le centre de loisirs, sera donnée lors d'une prochaine réunion de conseil.

Lotissement

Un propriétaire ne veut pas vendre son terrain, de ce fait la situation est bloquée.

Courriers

- Lecture du courrier de M THOREL qui demande la possibilité de mettre à l'honneur son aïeul M Clovis THOREL, botaniste, né à Vers en 1833.
- Lecture du courrier de Mme BEGO qui demande que le centre de loisirs du mercredi après-midi soit remis en place.
- Lecture du courrier de M LOQUET qui se plaint de la dangerosité du secteur du Culmont mais il n'y a pas de possibilité d'aménager le virage.
- Lecture du courrier d'une personne qui souhaite un emplacement, un jour par semaine, pour un camion ambulancier afin de vendre des fleurs. Proposition d'emplacement sur le parking de la rue de Conty.

Remerciements

Avons reçu un courrier de remerciements de Mme Anne-Marie EVRARD concernant le soutien apporté par tous lors du décès de son mari.

V) Informations Amiens Métropole

Présentation de M. DUSSART

Réunion Mutualisation

Lors de cette réunion, il a été précisé que la prise en charge pourra s'effectuer par prestation.

Fonds de concours

Plusieurs réunions ont eu lieu afin de faire jouer la solidarité et de finaliser le pack financier, les communes riches pourraient être davantage sollicitées.

Travaux en 2017

Sont prévus les travaux suivants :

- Remise en peinture au stade
- Achat d'étagères à la bibliothèque

TOUR DE TABLE

M. CANDELIER

Fête locale

La fête s'est très bien déroulée, beaucoup de monde. Le stand de tirs a été très sollicité.

Mme ISEBE demande le coût financier exact de la fête locale.

Réunion des associations

La réunion a eu lieu le 11 octobre à la mairie. Les associations ont fait connaître leur besoin en occupation de la salle communale pour 2007.

Taxe d'habitation

La valeur locative, la base d'imposition a augmenté de 1.1% par rapport à l'année précédente mais les taux sont restés inchangés. Les dotations de l'état sont en baisse régulières et l'état impose de nouvelles charges.

Inauguration

Inauguration de l'atelier de céramique de Mme Laure BRUAS, céramiste animalière, chemin de la grimpe à Vers sur Selle.

Bourse aux jouets du 16 octobre

A rencontré un vif succès comme les années précédentes.

M. JEUNIAUX

- Conseil d'école

A assisté au conseil d'école avec Willy GUY qui a eu lieu ce jour à 18h.

Les points abordés sont les suivants :

- Dysfonctionnement de l'alarme
- Subvention coopérative scolaire : M JEUNIAUX a rappelé le fonctionnement avec la communauté de communes et la subvention versée par le biais de la participation annuelle.
- Renouvellement du mobilier de l'école.
- Achat de nouveaux livres scolaires par rapport aux nouveaux programmes, nouvelle contribution mise à la charge des communes.
- Intervenir sur l'éclairage dans la salle de classe de Mme LENNE. M GUY propose aux membres du conseil, une visite des bâtiments afin d'effectuer un état des lieux.
- Monsieur le maire a demandé un devis d'enrobé pour la cour de l'école qui a été abîmée lors de l'enlèvement des arbres.
- Spectacle de cirque Arlette Gruss à Amiens est prévu le vendredi 04 novembre.
- L'arbre de Noël aura lieu le vendredi 16 décembre à Vers sur Selle.
- La classe de neige est prévue du 12 au 17 mars 2017 avec 48 enfants et 6 accompagnateurs. Le coût de la famille s'élève à 232.00€ par enfant.
- Le transport en autocar pour se rendre à la patinoire, à la place de la piscine, ne sera pas pris en charge par la communauté de communes car la patinoire n'est pas une activité obligatoire. Monsieur le maire présente aux membres du conseil un devis d'un montant d'environ 1000.00€ pour le transport, une décision sera prise ultérieurement.

M. PROCHWICZ

- Téléthon

Aura lieu du 25 novembre au 2 décembre 2016 en concertation avec la commune de Plachy-Buyon. La prochaine réunion pour l'organisation du téléthon est prévue le 07 ou le 08 novembre. Le programme est identique à celui de l'an dernier avec repas le vendredi 02 décembre à la salle communale animé par Pascal GRANDSERRE.

- Association APEVB

Fera une communication sur la composition du bureau de l'association des parents d'élèves.

Mme ISEBE

- Plantations

Demande si les haies ont été plantées par M Romain FRANCOIS comme convenu. Les plantations seront faites en automne.

- Voirie

Quand sera enlevé le tas de craie situé chemin des vignes ?, prendre contact avec l'entreprise.

Il y a quelques trous à reboucher dans le chemin du maillon benne.

M CAPRON

- Réunion du SISA du 12 octobre

En 2017, pas d'augmentation de la participation des communes.

M GAUDIERE

- Eclairage public

Il n'y a plus d'éclairage dans le chemin du marais.

Faire une demande d'intervention auprès de la FDE.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mardi 13 Décembre 2016 à 20h.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h20.